

COMMUNE DE PLOUVIEN
Création de cheminements piétons

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de PLOUVIEN – 1 Place de la Mairie 29860 PLOUVIEN
Téléphone : 02.98.40.91.16 Télécopieur : 02.98.40.00.19 Courriel : mairie@ville-plouvien.fr

2. Procédure retenue : marché à procédure adaptée selon l'article 27 du Décret 2016-360. Le Maître d'Ouvrage se garde l'opportunité de procéder à une phase de négociation.

3. Objet du marché : Création de cheminements piétons

4. Délai global d'exécution : à spécifier dans l'acte d'engagement

5. Modalités d'obtention du dossier de consultation: le dossier est accessible par voie électronique sur la plateforme : <http://amf29.asso.fr/marches-publics>, ou remis sur demande à la mairie de Plouvien.

6. Composition des dossiers à déposer : selon les indications figurant au règlement de la consultation.

7. Critères de sélection des offres :

- 40 % : le prix,
- 60 % : la valeur technique, au vu du mémoire justificatif, de la pertinence du délai d'intervention de l'entreprise, de son planning calé en date, en appui au mémoire technique.

Choix effectué à partir d'une appréciation de l'ensemble

8. Renseignements complémentaires :

- Renseignements administratifs : Mairie de PLOUVIEN au 02.98.40.91.16
- Renseignements techniques : Cabinet OLLIVIER au 02.98.83.03.03

9. Adresse de remise des offres :

Mairie de PLOUVIEN - 1 Place de la Mairie 29860 PLOUVIEN

10. La remise des offres dématérialisées n'est pas prévue.

11. Date limite de réception des offres : le **vendredi 22 septembre 2017 à 12h00**.

12. Instances chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES.

13. Date de l'envoi de l'avis à la publication : 4 septembre 2017